

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Heiderscheidt Nathalie (coordinateur(trice)) ;Nyssen Jean-Paul ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<p>LANGL2423 ou tout autre cours équivalent. (Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » en production orale).</p> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement est articulée autour de différentes situations concrètes en lien avec le monde socio-professionnel lié à la criminologie.</p> <p>Les activités de formation porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entretien d'embauche (y compris la rédaction du CV et de la lettre de motivation) • la présentation publique d'une institution • la préparation et la mise en scène d'une interview professionnelle d'une personne nécessitant l'intervention d'un criminologue • la préparation et la participation à une réunion professionnelle
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> • rédiger une lettre de motivation et un CV • passer un entretien d'embauche • réaliser un fichier 'Powerpoint' de présentation de l'institution dans laquelle il a effectué son stage • faire une présentation orale de son institution • décrire brièvement par écrit la situation introductive à l'interview professionnelle ainsi que son protocole 1. • poser ou répondre à des questions lors d'une interview professionnelle • décrire brièvement par écrit la situation introductive à une réunion professionnelle • diriger et participer à une réunion professionnelle • maîtriser les techniques de communication propres au milieu professionnel <p>Les compétences à acquérir correspondent au Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » pour les aptitudes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. expression orale 2. expression écrite
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>! En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'évaluation soient modifiées. Les étudiant-es en seront averti-es dans les meilleurs délais.</p> <p>1. Session de janvier :</p> <p>- L'évaluation continue porte sur la préparation écrite et la présentation orale des 4 activités de formation suivantes (80%)</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entretien d'embauche • la présentation publique d'une institution • la préparation et la mise en scène d'une interview professionnelle • la préparation de et la participation à une réunion professionnelle <p>- L'évaluation continue porte également sur la participation active au cours et le niveau de langue spontanée (20%)</p> <p>2. Session de septembre :</p> <p>L'étudiant.e qui a obtenu une note inférieure à 10/20 en janvier représentera uniquement les projets auxquels il/elle a échoué. La note de participation active n'est prise en compte en septembre que si elle est en faveur de l'étudiant.e. (100% ou 80%)</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p><u>! En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il est possible que les modalités d'enseignement soient modifiées. Les étudiant-es en seront averti-es dans les meilleurs délais.</u></p> <p>Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à consolider et développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite.</p> <p>Les activités proposées seront de deux types :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation par le professeur des fonctions langagières et des techniques plus directement liées à la vie professionnelle (entretien d'embauche, présentation orale, interview d'une personne, participation à une réunion, ...) et activation par les étudiants de celles-ci dans des exercices oraux de simulation en classe. 2. Présentation des travaux préparés par l'étudiant en rapport avec son stage : <ul style="list-style-type: none"> • entretien d'embauche (+ lettre de motivation et CV) • présentation de l'institution de stage à l'aide d'un document PowerPoint • interview d'une personne nécessitant l'intervention d'un criminologue • organisation de et participation à une réunion professionnelle traitant d'un cas particulier <p>L'enseignant mettra à la disposition de l'étudiant une panoplie d'outils (techniques de communication, fonctions langagières, vocabulaire général et spécialisé, rappels grammaticaux, ...) et de ressources (documents écrits, audiovisuels, sites internet ...) qui lui permettront d'être opérationnel dans chacune des situations de communication interactive, pour autant qu'il s'y prépare avec toute l'application requise. Des activités de 'feedback' et de remédiation seront également prévues. Des instructions détaillées concernant chaque activité seront communiquées à l'avance aux étudiants.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement vise à rendre l'étudiant capable de s'exprimer en anglais dans le contexte socioprofessionnel dans lequel il est appelé à s'insérer (le monde policier, le monde judiciaire, le monde de l'exécution des mesures et des peines, le monde de la prévention ou de l'intervention psycho-sociale).</p> <p>Expression orale individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir passer un entretien d'embauche en rapport avec un poste à pourvoir dans l'institution où l'étudiant effectue son stage. • pouvoir faire un exposé de l'institution dans laquelle l'étudiant effectue son stage et prendre en charge les questions posées par le public. <p>Expression orale interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir interroger de manière adéquate une personne nécessitant l'intervention d'un criminologue dans le cadre socio-professionnel. • dans le cadre d'une réunion professionnelle, pouvoir expliquer son point de vue suffisamment bien pour être compris sans difficulté, en enchaînant les arguments et les explications avec logique, en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses et en liant ses interventions à celles de ses interlocuteurs. <p>Expression écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation • Pouvoir rédiger un document PowerPoint sur l'institution dans laquelle l'étudiant effectue son stage • Pouvoir rédiger la situation introductive d'une interview professionnelle ainsi que son protocole • Pouvoir rédiger un document de préparation à une réunion professionnelle.
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=593</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	3	LANGL2423	